



Santé & Sécurité
au Travail

Centre National France SST
ANTARES Bureaux – Téléport 4
2 Avenue René MONORY
86360 Chasseneuil-du-Poitou

info@FranceSST.com



Prérequis

- Avoir validé l'auto-formation en ligne : Bases en Prévention (INRS) ;
- Le chef d'établissement ou d'organisme de formation (ou son représentant) du candidat devra suivre la journée de Formation du Dirigeant ou attester qu'il possède déjà les compétences associées ;
- Disposer de capacités relationnelles, d'animation et d'expression.

Prérequis recommandés

- Être titulaire du certificat d'Acteur PRAP 2S

Public cible

- Personnels d'établissements publics et privés ou intervenants extérieurs souhaitant former des Acteurs PRAP IBC et/ou 2S.

Nombre de participants

Groupe de 4 à 10 stagiaires

Durée

14 jours (98 heures) répartis sur 3 semaines non consécutives ;
+ 3 jours (21 heures) de travaux intersession.

Références réglementaires

Formation non citée dans le code du travail.

Programme de formation

Devenir Formateur PRAP 2S (Secteur Sanitaire médico-Social) spécialité IBC comprise.

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de former et d'évaluer des salariés, ou futurs salariés, en Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans le cadre de leur entreprise, organisme de formation ou institution.

OBJECTIFS :

- Être capable d'élaborer un projet de formation-action PRAP intégré à la démarche de prévention de l'entreprise ou de l'établissement ;
- Être capable d'observer et analyser les risques liés à l'activité physique dans le cadre d'une situation de travail afin de proposer des pistes d'amélioration et de suivre leur mise en place ;
- Être capable d'organiser, animer et évaluer une formation-action des salariés à la prévention des risques liés à l'activité physique.

MOYENS D'ANIMATION :

- Apports de connaissances ;
- Échanges interactifs avec les stagiaires ;
- Mises en situation pédagogiques ;
- Étude de cas pratiques.

ORGANISATION ET MODALITÉS :

- Formation en présentiel ;
- Accès à un « Espace Formateurs » en ligne, pendant et après la formation, comportant toute la documentation ;
- Chaque apprenant recevra en début de formation son classeur du « Formateur » avec la documentation en format papier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Évaluations formatives et continues pendant les mises en situation de la formation ;
- Évaluations certificatives à l'issue de chaque domaine de compétences.

Cette formation fait l'objet d'un Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) obligatoire à réaliser au minimum tous les 3 ans – MAC de 21h donnant lieu à un renouvellement de compétences et une nouvelle carte INRS.

CONTENUS INDICATIFS :

- Accompagner l'entreprise ou l'établissement dans sa démarche de prévention et dans l'évaluation et l'expression de ses besoins de formation-action PRAP ;
- Élaborer un projet de formation-action PRAP en tenant compte de la spécificité de l'entreprise ou de l'établissement ;
- Mobiliser les différents acteurs et assurer la promotion d'une formation-action PRAP ;
- Analyser les risques liés à l'activité physique d'une situation de travail, dans le but de proposer des pistes d'amélioration ;
- Déterminer d'éventuelles pistes d'amélioration (techniques, organisationnelles et humaines) permettant de supprimer ou de réduire les risques identifiés ;
- Module complémentaire ALM ;
- Construire un plan d'action d'amélioration des conditions de travail en rapport avec le projet de prévention de l'entreprise ou de l'établissement ;
- Concevoir et organiser une formation-action PRAP ;
- Animer une séquence de formation en prenant en compte les caractéristiques d'un public adulte en formation ;
- Utiliser différentes méthodes d'évaluation ;
- Assurer ou faire assurer la gestion administrative d'une session de formation-action PRAP.

MOYENS D'ENCADREMENT :

- Formatrice de Formateurs PRAP à jour de MAC et Enseignante à l'Institut de Formation des Ergothérapeutes.

OBTENTION FINALE :

- Attestation de fin de formation ;
- Carte INRS de Formateur PRAP 2S (valant également IBC).